

(Inkerman), Leonard, Letellier de St-Just, McClelan, McDonald, MacFarlane, Macpherson, Miller, Panet, Read, Ryan, Scott, Seymour, Shaw, Skead et Wilson.

* * *

IMPRESSIONS

Les hon. MM. — Aikins, Brown, Bureau, Carrall, Cochrane, Dumouchel, Ferrier, Glasier, Haythorne, Kaulback, Muirhead, Penny, Reesor, Scott et Simpson.

* * *

BILLS PRIVÉS

Les hon. MM. — Aikins, Allan, Archibald, Armand, Bellerose, Botsford, Bourinot, Cornwall, Dever, Dickson, Ferrier, Flint, Girard, Guévremont, Haviland, Haythorne, Hazen, Letellier de St-Just, MacFarlane, Miller, Northup, Odell, Panet, Perry, Scott, Trudel et Vidal.

Les motions pour les nominations des membres des comités respectifs sont adoptées.

L'hon. M. MACDONALD a donné avis de la motion suivante : —

« Qu'il soit présenté une humble adresse à son Excellence le Gouverneur-Général le priant d'avoir l'obligeance de bien vouloir transmettre à cette Chambre, les rapports indiquant le nombre d'ingénieurs, d'arpenteurs et des autres personnes, en précisant leur catégorie, qui ont été envoyés de la région de l'Est de la Puissance en Colombie-Britannique pour le chemin de fer du Pacifique au cours de l'année 1873, ainsi que les coûts de transport aller et retour. » Il dit : — En demandant que soient déposés ces rapports sur le coût des arpenteurs qui ont été envoyés en Colombie-Britannique, je vise moins à les obtenir qu'à porter à l'attention du gouvernement le fait que l'an dernier, de nombreux subalternes du corps d'arpentage de cette région de la Puissance ont été envoyés en Colombie-Britannique, alors qu'on aurait pu trouver sur place des personnes capables d'occuper ces postes. On pourra ainsi constater que le pays a dû faire une dépense inutile et qu'en même temps, de nombreux travailleurs de notre province ont été privés d'emploi. Je vous prie par conséquent de bien vouloir porter cette question à l'attention du gouvernement afin d'éviter d'autres erreurs, car je crois que dans quelques jours, des équipes d'arpentage partiront encore une fois vers l'Ouest, et que, pour des raisons d'économie, ceux qui dans notre province sont qualifiés devraient être embauchés. J'aimerais attirer l'attention du gouvernement sur une autre question; je veux

parler de l'opportunité d'établir un bureau permanent du chemin de fer dans notre province, où le travail et les documents administratifs pour l'été pourraient être traités sans qu'on ait à les envoyer à Ottawa.

L'hon. M. SCOTT ne peut être responsable de la décision de l'ancien gouvernement d'envoyer des équipes en Colombie-Britannique, mais tout ce qu'il peut dire, c'est que le gouvernement actuel agirait dans l'intérêt du public, et de manière à représenter équitablement toutes les régions de la Puissance.

Sur motion de **l'hon. M. SCOTT**, secondée par **l'hon. M. BUREAU**, il a été ordonné qu'un comité soit mis sur pied pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session et soit chargé d'agir au nom de cette Chambre avec le Comité de la Chambre des communes comme un comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions tel que demandé par la Chambre des communes, dans son message le mercredi le 8 courant.

Son Honneur le PRÉSIDENT dit qu'il a l'honneur de présenter la résolution suivante de la Chambre des communes : — « Qu'il soit envoyé un message au Sénat informant leurs honneurs que le Sénat a nommé les hon. MM. MacKenzie, Abbott, Cartwright, Cameron (Cardwell), Cauchon, Dorion, Holton, le très honorable sir John A. Macdonald, les hon. MM. Smith (Westmoreland), Tupper, et MM. Baby, Brouse, Delorme, Fréchette, Kirkpatrick, Laflamme, Mills et Young pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membres du Comité conjoint de la Bibliothèque.

Sur motion de **l'hon. M. SCOTT**, secondée par **l'hon. M. BUREAU**, il a été ordonné que le Comité de la Bibliothèque tel qu'il est déjà constitué soit nommé pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité conjoint des deux Chambres de la Bibliothèque, tel que demandé par la Chambre des communes dans son message reçu aujourd'hui.

Ces motions sont adoptées, et sur motion de **l'hon. M. SCOTT**, secondée par **l'hon. M. BUREAU**, il est ordonné que lesdites résolutions soient communiquées à la Chambre des communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de **l'hon. M. SCOTT**, secondée par **l'hon. M. BUREAU**, la séance est levée.